

**Les véhicules n'ayant pas de plaques d'immatriculation conformes seront désormais interpellés et conduits en fourrière, informe dans un communiqué le gouverneur de la région du Centre Naseri Paul Bea.**

Le communiqué du patron de la région du Centre indique que les propriétaires de véhicules qui ne sont pas en règle ont une semaine pour se conformer.

---

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix-Travail-Patrie  
 \*\*\*\*\*  
 REGION DU CENTRE  
 \*\*\*\*\*  
 SERVICES DU GOUVERNEUR  
 \*\*\*\*\*  
 CABINET  
 \*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace-Work-Fatherland  
 \*\*\*\*\*  
 CENTRE REGION  
 \*\*\*\*\*  
 GOVERNOR'S OFFICE  
 \*\*\*\*\*  
 CABINET  
 \*\*\*\*\*

## COMMUNIQUE-RADIO

N° 000192 /CR/J/CAB/NBC-.

Le Gouverneur de la Région du Centre a l'honneur d'informer les populations de sa circonscription administrative que, les véhicules circulant avec des plaques d'immatriculation non conformes (**plaques diplomatiques, CEMAC, Immatriculation Temporaire, châssis**), seront désormais interpellés et conduits immédiatement en fourrière. Il accorde à cet effet **une semaine**, délai de rigueur, à tout propriétaire de ces véhicules pour se mettre en conformité.

Le Gouverneur compte sur la responsabilité et le sens du civisme de ses citoyens. /-

LE GOUVERNEUR



N.B : Pour large diffusion

18 AOUT 2021